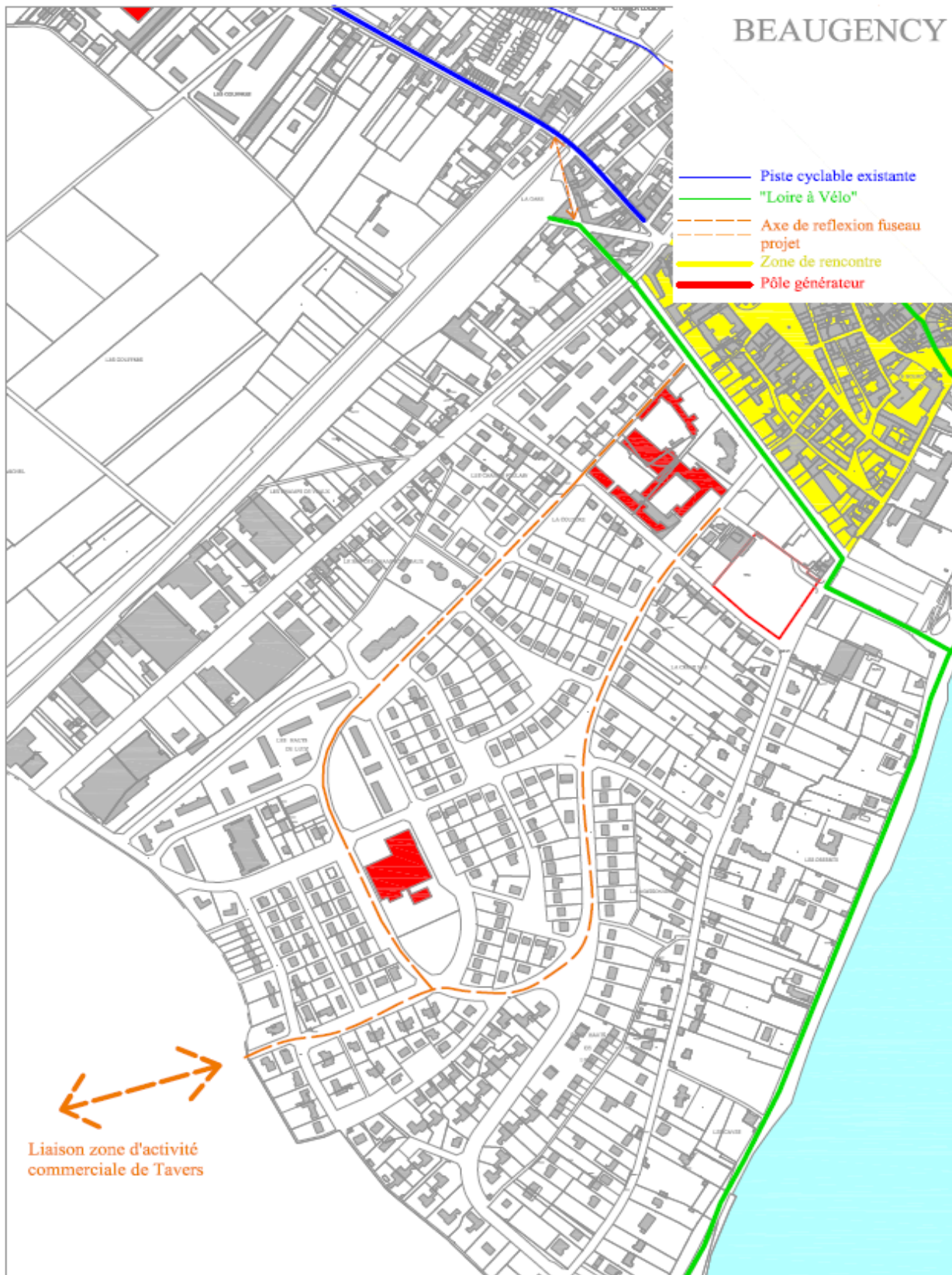


Tracé :

Grand mail / maison médicale / Grand mail



1^{er} point : Rue Bernasse

⇒ Proposition : zone partagée au début de la rue Bernasse à la place de l'impasse La Rochelle

2ème point : Avenue de la Procession

Trottoir gauche refait récemment en enrobé à ne pas toucher, voirie et trottoir de droite larges.

⇒ Proposition : aménagement piste cyclable à droite avec idéalement pour une piste double sens, emprise sur la chaussée.

Implique un décaissement du trottoir et revêtement neuf avec marquage au sol



Tracé envisagé : suivre l'avenue de la Procession jusqu'à la rue Tardenoisienne. Cependant compte tenu de la configuration de la rue un tracé de voie cyclable serait peu sécurisé.

3ème point : Avenue des Hauts de lutz

⇒ Proposition : aménagement au niveau de l'espace enherbé (léger décaissement et revêtement)

Jusqu'à la Rue des Aigres Feuilles

⇒ Proposition : aménagement 1^{er} chemin à droite puis chemin communal longeant les habitations (décaissement et revêtement)

Jusqu'à la liaison douce de la Maison Médicale.

4ème point : rue tardenoisienne

⇒ Proposition : passage entre la rangée d'arbres ou entre les arbres et la voirie en fonction de la faisabilité

Jusqu'à la liaison avec la rue de la Moissonnière, puis descente vers l'avenue Jules Lemaître.

⇒ Proposition : sens unique pour la partie basse (circulation de l'avenue Jules Lemaître vers le haut de la rue de la Moissonnière)

5ème point : Avenue Jules Lemaître

Piste cyclable, double sens côté gauche jusqu' à la rue Croix Nas

6ème point : Rue Croix Nas, questionnement sur un aménagement à envisager.

Divers :

- Couloir de couleur identifiant le passage à chaque carrefour
- Quid de la sécurité sur les portions avec marquage au sol ? quel aménagement envisager pour renforcer cette sécurité ?

Bourrelet franchissable ou séparateur infranchissable

- Elaboration d'un guide répertoriant les axes secondaires empruntables à pied.
- Poursuivre la piste cyclable de l'avenue Jules Lemaître jusqu'à l'avenue du Colonel Morlaix
- Calcul de la distance globale de la boucle à envisager